

## TITRE DE VOYAGE

### RÉFUGIÉ / PROTECTION SUBSIDIAIRE

### PIÈCES A FOURNIR

**Veillez à ne fournir que la copie des documents demandés lors du dépôt par voie postale de vos dossiers de demande de titre de séjour (sauf photographies d'identité, qui doivent être originales).**

**Les documents originaux devront toutefois être présentés lors du rendez-vous qui vous sera donné pour la remise du récépissé correspondant.**

#### ► DEMANDE EFFECTUÉE PAR UN MAJEUR

- Demande de titre de séjour à compléter et à signer
  - 2 photographies d'identité récentes (aux normes)
  - Ancien titre de voyage (si renouvellement)
  - Titre de séjour
  - Justificatif de domicile daté de moins de 6 mois : facture d'électricité ou de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou d'accès internet, bail de location, quittance de loyer (sauf particulier), taxe d'habitation
- En cas d'hébergement chez un particulier : justificatif de domicile (voir ci-dessus) + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant (carte de séjour, carte d'identité valide ou passeport valide) + attestation d'hébergement datée et signée

\* \* \* \* \*

#### ► DEMANDE EFFECTUÉE POUR UN MINEUR

- Demande de titre de séjour à compléter et à signer par les deux parents
- 2 photographies d'identité récentes (aux normes)
- Ancien titre de voyage (si renouvellement)
- Décision OFPRA accordant le statut de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire
- Justificatif d'identité (extrait acte de naissance avec filiation délivré par l'OFPRA)
- Titre de séjour des deux parents





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Justificatif de domicile daté de moins de 6 mois : facture d'électricité ou de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou d'accès internet, bail de location, quittance de loyer (sauf particulier), taxe d'habitation

En cas d'hébergement chez un particulier : justificatif de domicile (voir ci-dessus) + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant (carte de séjour, carte d'identité valide ou passeport valide) + attestation d'hébergement datée et signée

\* \* \* \* \*

**TARIFS :**

- 45 € pour Titre de voyage réfugié
- 15 € pour titre de voyage protection subsidiaire d'une durée d'un an ou 40 € pour une validité de 4 ans

**Ces montants sont à payer en timbres fiscaux dématérialisés**